

Vos questions / nos réponses

Teste salivaire

Par [Profil supprimé](#) Postée le 02/02/2022 00:00

Bonjour. Je vien d'être contrôlé positif à la cocaïne au teste salivaire par la gendarmerie. J'ai consommé 2 fumes le 17 janvier et je me suis fai contrôlé le 31 janvier soi 14jours apres la prise du produit. Je ne comprend pas pourquoi je suis positif. Normalement sa reste pas aussi longtemps dans la salive, d'apres toutes les recherches que j'ai fais sur internet.. merci de me dire si ces normal ou pas..

Mise en ligne le 03/02/2022

Bonjour,

Vous venez d'être contrôlé positif à la cocaïne lors d'un test de dépistage salivaire, 14 jours après votre dernière consommation.

Effectivement, la cocaïne ou le crack (cocaïne basée pour être fumée) sont détectables dans la salive jusqu'à 24h après la dernière consommation.

Cependant les forces de l'ordre utilisent fréquemment un test multi-drogues qui va rechercher 5 substances différentes : cannabis, héroïne, cocaïne, ecstasy et amphétamines. Vous pouvez vérifier ainsi si, pendant cet intervalle de 14 jours, vous avez consommé également d'autres substances qui peuvent avoir une durée de détection plus longue mais qui, en général ne dépasse pas 8 jours pour le dépistage salivaire. Pour votre information, nous vous joignons un lien vers la rubrique "dépistage" de notre site internet.

D'autre part, il existe aussi des résultats aux tests qui peuvent être des "faux positifs". Ceux-ci sont dûs la plupart du temps à une prise de médicaments qui interagissent avec les méthodes de dépistage utilisées.

Si vous prenez des médicaments, nous vous invitons à le signaler au laboratoire qui réalise les tests. Lui seul ou, bien sûr, votre médecin traitant seront habilités à vous renseigner sur ce qu'il sera alors possible de faire pour que vous puissiez obtenir un résultat fiable, reflet de votre situation de consommation.

Si vous n'avez pris aucun médicament ni consommé aucune substance avant votre dépistage du 31 janvier, vous pouvez demander à votre médecin de vous prescrire un test urinaire ou sanguin pour une contre-expertise et ainsi prouver votre bonne foi.

Si vous souhaitez plus de précisions, vous pouvez contacter nos écoutants. Ils sont disponibles 7j/7 de 8h à 2h du matin au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ou par tchat depuis notre site internet de 8h à minuit.

Bien cordialement

En savoir plus :

- [Dossier dépistage : tableau des durées de positivité](#)